

Le cinéma solidaire a repris

Le cinéma solidaire à lieu le jeudi toutes les 6 semaines à Lenclôtre. Les chauffeurs solidaires peuvent emmener les personnes dans l'impossibilité de se déplacer. La prochaine séance aura lieu le 3 octobre 2024 avec le film « Le comte de Monte-Cristo ». Pour y participer, merci de vous manifester au 05.49.93.86.19.

Ramassage des poubelles

Le ramassage des poubelles s'effectue le vendredi matin. C'est pourquoi, il est demandé de ne déposer vos poubelles qu'à partir du jeudi soir.



Le stationnement près des écoles

Les conseils d'école ont demandé que les parkings situés devant les deux écoles soient laissés libres pour garantir la sécurité des enfants. Il existe, à proximité de chacune des écoles, des parkings. Nous avons demandé aux forces de gendarmerie d'intervenir pour empêcher les conducteurs de véhicules de stationner sur les parkings devant les écoles et de faire demi-tour dans les rues.



Signalisation d'une anomalie Orange

Chacun d'entre nous a la possibilité d'informer orange d'un équipement nécessitant une intervention (poteaux cassés ou penchés, câbles arrachés, armoires ouvertes...). Pour cela il suffit de se rendre sur : dommages-reseaux.orange.fr.



Vous accéderez à un formulaire où vous pourrez décrire le dysfonctionnement observé et préciser sa localisation.



Le Sorgho

Peut-être avez-vous vu dans les champs une nouvelle céréale qui ressemble un peu au maïs mais possède au haut de la tige un regroupement de graines en forme de grappe ? Il s'agit du sorgho.

Cette céréale est principalement fourragère destinée à nourrir les animaux.

Très utilisée en Afrique, elle a peu besoin d'eau ce qui est un avantage en période de sécheresse.

Les grains de sorgho ressemblent à des grains de blé et peuvent parfois être mangés par l'homme après une délicate opération destinée à casser l'enveloppe dure.

La récolte se fait en automne.

L'orage

Un orage de grêle s'est abattu sur Thuré le samedi 7 septembre en fin d'après-midi. Des grêlons parfois gros comme des balles de golf ont fait de nombreux dégâts sur les toitures mais aussi sur les voitures.

Il n'est pas prévu que l'orage permette la reconnaissance de catastrophe naturelle mais nous avons aussitôt réalisé une attestation signée du maire utilisée pour les assurances. Nous avons la liste des personnes ayant eu des dégâts que nous transmettrons à la Préfecture en espérant qu'une aide puisse être apportée par l'Etat même si les chances sont faibles.



LES ECHOS DE THURÉ

Le mot du Maire

ÉDITO

Vivre à Thuré

Notre commune a la chance d'être près de Châtelleraut et de ses services mais possède une richesse d'activités et de clubs. Les cérémonies des 80 ans des aviateurs, le feu d'artifice et la fête des métiers d'antan ont été des réussites autant que les événements touristiques qui ont émaillé l'été.

Cependant, Thuré, riche de ses forêts et de son patrimoine architectural est, comme d'autres communes, victime des aléas climatiques. L'orage du 7 septembre en est l'exemple. Si, cette année, la sécheresse a été remplacée par des pluies importantes, il nous faut être capables d'anticiper les difficultés que nous apporte la nature. C'est le rôle de l'équipe municipale et des services de la Mairie qui agissent au quotidien pour notre bien-être à tous. Qu'ils en soient remerciés.

Profitez bien de cet automne en vous souhaitant à tous de continuer à bien vivre dans notre commune.

Dominique CHAINE Maire

Numéro 68 octobre, novembre, décembre 2024

DATES À RETENIR

OCTOBRE

Dimanche 6 Vide greniers, rue Anne Frank, Comité des fêtes

Dimanche 6 Vide ta chambre, salle des fêtes de Thuré, APE Marcel Pagnol

Vendredi 11 18h30 Réunion publique PLU, salle des fêtes de Thuré

Mardi 15 18h30 Conseil municipal, salle des mariages

Samedi 26 Diner dansant, Salle des fêtes de Thuré, US Thuré-Besse

NOVEMBRE

Dimanche 3 Thé dansant, avec l'orchestre Michaël PIGEAT, salle des fêtes de Thuré, Comité des fêtes

Dimanche 10 Saveurs et semence, salle des fêtes et Halle des sports

Lundi 11 12H Cérémonie de commémoration, suivie d'un vin d'honneur à la mairie

Mardi 12 18h30 Conseil municipal, salle des mariages

Samedi 16 Repas du CCAS, salle des fêtes de Thuré

DECEMBRE

Dimanche 8 9H Marché de Noël, salle des fêtes de Thuré

Mardi 10 18h30 Conseil municipal, salle des mariages

Réunion publique Vendredi 11 octobre 18H30 salle des fêtes pour présenter le point de situation du Plan Local d'urbanisme

Le PLU

Ce document d'urbanisme qui guide toutes les décisions d'urbanisme, de construction et d'aménagement dans la commune arrive à son terme. La loi prévoit qu'il ne doit plus y avoir d'artificialisation (c'est-à-dire des constructions nouvelles occupant des terres) en 2050, il nous faut déjà diminuer les terres ouvertes à construction de 50% dans les 8 ans à venir.

C'est pour présenter le projet politique qui définit les besoins et la vision de la commune à 10 ans ainsi que le règlement dans chaque zone qu'une réunion de présentation du travail aura lieu le vendredi 11 octobre à 18h30 à la salle des fêtes. Cette réunion sera suivie d'une enquête d'utilité publique dirigée par un commissaire enquêteur qui pourra entendre toutes les remarques des habitants.

N'hésitez pas à venir assister à cette réunion et à inviter vos voisins.

CCAS

Malgré les difficultés financières dues à l'augmentation du coup de la vie, le CCAS a décidé de conserver le repas ou le colis offert aux habitants de plus de 70 ans. Chacun d'entre vous, âgé de plus de 70 ans va recevoir une invitation et devra choisir entre un colis et un repas **avant le 8 novembre 2024 délai de rigueur**. Le colis sera composé de produits de qualité livré par les bénévoles du CCAS, les élus et les jeunes de l'espace ados. Le **repas en musique du 16 novembre 2024** sera servi par les mêmes bénévoles.



Le marché de Noël

Dimanche 8 décembre 2024, de 9h à 18h, à la salle des fêtes et à la halle des sports aura lieu le marché de Noël. De nombreux exposants seront présents :

Salle des fêtes : miel, escargots, vin, fromages, huîtres...

Halle des sports : broderie, bois, objets artisanaux

Participation de l'Entente musicale Scorbé/Thuré.

Repas sur réservation au 06.31.07.52.50.

Venue du Père-Noël et animation pour le marché de Noël.

AUTOVISION
CONTROLE TECHNIQUE AUTOMOBILE

PRENEZ TRANQUILLEMENT LA ROUTE
AVEC VOTRE CONTRÔLEUR TECHNIQUE AGRÉÉ L.J.L.P

→ LES ENGAGEMENTS AUTOVISION

- Conseil et pédagogie
- Fiabilité et sécurité
- Conformité réglementaire
- Rôle environnemental

TOUT VÉHICULE

SUR RDV

05 49 21 30 90

« Notre objectif : votre sécurité »

108 AV. DU MARÉCHAL DE LATTRE DE TASSIGNY
86100 CHÂTELLERAULT

Effectif pour la rentrée scolaire 2024-2025

Ecole Anne Frank : 103 élèves

Classe PS/MS Mmes CHAMPALOUX et PEREZ-GARCIA, ATSEM Mme GARCIA : 17 élèves
Classe MS/GS Mme BILLON, ATSEM Mme CAILLE : 19 élèves
Classe CP/CE1 Mme TRAUMAT : 22 élèves
Classe CE2/CM1 Mme AUDOUARD : 20 élèves
Classe CM1/CM2 M. MORICE : 21 élèves
Classe UEE : Mme BARIQUAULT : 4 élèves

Ecole Marcel Pagnol : 109 élèves

Classe PS/MS Mme VINCENT, ATSEM Emmanuelle FOUACHE : 24 élèves
Classe GS/CP Mmes BOISSART et VIRLOUP, ATSEM Viviane JOLY : 23 élèves
Classe CE1-CE2 Mmes TURPEAU et VIRLOUP : 19 élèves
Classe CE2-CM1 Mme BEAUVAIS : 20 élèves
Classe CM1-CM2 Mme ENAIN-LONGEAU : 23 élèves
Dont 11 élèves dans le dispositif ULIS du CP au CM2 avec Mme HEBRAS, AESH Nelly BELLARD.



Dépôts sauvages d'ordures

Depuis plusieurs semaines, nous avons constaté une forte augmentation des dépôts sauvages dans les chemins et bois. Plusieurs enquêtes sont en cours pour retrouver les coupables. Une d'entre elle a permis de retrouver la personne à l'origine du dépôt. Elle sera convoquée prochainement par la gendarmerie. Des poursuites seront systématiquement engagées envers les responsables.

Pour rappel, l'article L.541-3 du code de l'environnement confère au maire et au préfet le pouvoir de police pour assurer l'élimination des déchets et lutter contre les dépôts sauvages.

Différentes sanctions sont prévues par la loi, selon le type de déchet et la manière dont il est abandonné :

Des débris abandonnés ou des ordures déversées n'importe où sont passibles d'une contravention de 3^{ème} classe (amende forfaitaire de 68€ ou 180€ en cas de retard).

Un dépôt sauvage réalisé à l'aide d'un véhicule entraîne une contravention de 5^{ème} classe, soit jusqu'à 1500€ d'amende (**le plus fréquent sur la commune**).

Une entreprise qui pratique le dépôt sauvage risque jusqu'à 75 000€ d'amende.



Distribution des containers

Des enquêteurs de la société CONTENUR mandatée par Grand Châtelleraut sont venus depuis avril jusqu'à fin juillet pour pouvoir définir la taille de bac le plus adapté à votre foyer. Plusieurs administrés nous ont rapporté ne jamais avoir été démarché sur ce sujet. Pour avoir droit à vos containers, il est impératif de répondre à cette enquête. Le standard téléphonique de la société CONTENUR est de nouveau en service depuis le **9 septembre 2024**. Vous pouvez les contacter au 05.54.54.29.96 ou par mail à cagc.contenur@gmail.com. **Les sacs jaunes ne seront plus distribués à partir de 2025.**



TRAVAUX D'ÉTÉ



Depuis le début des vacances d'été, les services techniques s'affairent dans les écoles maternelles et primaires pour réaliser les divers chantiers et travaux d'entretien.

Ecole Marcel Pagnol,

Réhabilitation complète d'une classe maternelle, peinture, remplacement des luminaires par des LEDS, remplacement des appareillages électriques.

Remise en état du bac à sable afin de retrouver les bordures disparues sous le sable

Remplacement des graviers par de la terre végétale sous les fenêtres des classes maternelles, afin de permettre aux enfants de créer leur potager.

Achat et installation des vidéoprojecteurs au plafond pour plus de sécurité dans les classes de primaire.

Ecole Anne Frank,

Reconstruction d'un mur de soutènement du stade

Reprise en peinture des marquages au sol

Remplacement des copeaux de bois par du gravier fin dans l'aire de jeux des classes maternelles

Remplacement du sable dans les bacs

Bien d'autres travaux de maintenance ont pu être réalisés

La sécurité

Des cambriolages ont eu lieu dans la commune. S'ils sont peu nombreux, ce sont des actes qui perturbent la vie des habitants et que nous combattons avec force.

La gendarmerie est compétente pour intervenir dans les cas de trouble ou de vol. Il ne faut pas hésiter à appeler le 17 en cas de besoin.

Nous avons demandé que la gendarmerie renforce ses patrouilles, contrôles et rondes dans les quartiers où ont eu lieu des cambriolages.

Une nouvelle brigade s'est ouverte à Scorbé Clairvaux. Composée de 6 gendarmes, elle a pour mission d'accompagner au quotidien les mairies dans les besoins de la vie quotidienne en rencontrant les habitants lors des fêtes et cérémonies mais aussi, grâce à une camionnette aménagée et des vélos, aller à la rencontre de chacun d'entre nous.

Des vols de fleurs ont encore eu lieu au cimetière. Ces actes minables causent une peine légitime aux familles des morts. Nous allons installer des lampadaires solaires dans cet espace pour dissuader les voleurs de faire ces larcins.

L'astreinte des élus

Si la maire est contacté par les pompiers et les gendarmes en cas d'intervention sur la commune, un élu, adjoint ou conseiller délégué est de permanence durant une semaine pour intervenir en cas d'extrême urgence en plus des services de secours.

Ces élus étaient appelés sur leur téléphone personnel parfois pour des brouilles qui pouvaient attendre.

A compter du 1^{er} octobre, un numéro de téléphone unique sera destiné aux appels pour les besoins urgents lors de la fermeture de la mairie.

N'utilisez ce numéro qu'en cas d'extrême urgence mais surtout appelez les secours si besoin au 15 pour le Samu et les pompiers et le 17 pour la gendarmerie.

La voirie

Notre voirie est en mauvais état.

Nous possédons 45 km de routes goudronnées et 80 km de chemins.

L'entretien coûte de plus en plus cher et nous oblige à faire des choix. Nous lançons une étude approfondie de l'état des routes pour, dès 2025 réaliser des travaux de remise en état des voiries qui souffrent l'hiver. Un plan de réfection des fossés est en cours car l'eau qui stagne détériore le goudron. Ne vous étonnez pas de voir nos agents, avec les pelleteuses recréer les fossés.



Saveurs et Semences Paysannes : dimanche 10 novembre à la salle omnisport de Thuré

L'association Cultivons la Bio-Diversité (CBD) en Poitou-Charentes qui œuvre à la promotion, au développement et à la sauvegarde de la biodiversité cultivée vous invite le 10 novembre 2024 à venir découvrir les semences paysannes et leurs goûts.

Toute la journée, des animations, démonstrations et dégustations de produits issus de semences paysannes vous seront proposés par des restaurateurs, des boulangers et des producteurs locaux autour de huit ateliers :

Rassem'Blé, carottes : les bonnes mines, de la noisette dans mon assiette, Champignons en fête, La Pomme dans tous ses états, Courge bleue : du cru au cuit, du salé au sucré, Maïs : Un grain de folie, Miel en vie

Le stand de l'association Cultivons la Bio-Diversité en Poitou-Charentes présentera aussi de nombreux légumes, des plantes portes graines et une animation sur les fruits et légumes en jus.

Vous pourrez également retrouver une exposition de Thuré Ma Commune, le lycée agricole de Thuré, la tamiserie de Châtelleraut et un stand de produits locaux.

Un repas à base de produits locaux issus de semences paysannes sera proposé sur réservation.

Informations et réservation des repas auprès de Cultivons la Bio-Diversité : 06 59 23 93 66

Le broyage des bas-côtés

Nous avons mis en place un nouveau programme de broyage des bas-côtés des routes et chemins. L'idée est de laisser les herbes monter et les couper juste avant qu'elles ne viennent en graine ce qui évite de repasser.

Il faut savoir que nous sommes régulés par des obligations : Il est interdit de broyer à certaines périodes pour ne pas détruire les nids et oiseaux cachés dans la végétation et nous ne pouvons pas faire ce travail, en particulier dans les chemins par sécheresse pour ne pas déclencher de feux.

Cette année, la pluie très importante a fait pousser les herbes plus vite que prévu et nous avons eu des herbes que nous avons broyées en retard.

Nous allons devoir trouver un système qui s'adapte au besoin d'avoir des banquettes tondues en fonction de la saison.

Le broyage représente un coût important mais est nécessaire pour garantir la sécurité en particulier aux carrefours.

